

L'homologation des diplômes d'études supérieures sera plus simple et n'aura aucun coût

Écrit par Gaëtan Juillard

Mardi, 04 Janvier 2011 16:38 - Mis à jour Mercredi, 05 Janvier 2011 06:27

Le Secrétariat de l'Éducation Supérieure, de la Science et la Technologie (Senescyt) a présenté une liste d'universités étrangères qui seront reconnues par l'institution, l'objectif étant de faciliter la reconnaissance de diplômes obtenus dans d'autres pays. À l'époque du Conseil National de l'Éducation Supérieure (CONESUP), avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi universitaire, l'homologation d'un diplôme obtenu à l'étranger tardait de 1 à 2 ans, et avait un prix élevé.

C'est justement ce que le Secrétariat de l'Éducation Supérieure (Senascyt) veut changer, tel que l'a indiqué son représentant. "Désormais, les professionnels diplômés à l'étranger, qui auront un haut niveau de spécialisation, n'auront pas à payer", a-t-il affirmé.

Autour de mille universités -les plus reconnues à l'étranger- ont été retenues par le Secrétariat. Parmi elles, Cambridge, California, Oxford, Harvard, Massachusetts. La liste complète est disponible sur la page web du Secrétariat <http://www.senescyt.gob.ec>.

Les modalités d'homologation de diplômes sont les suivantes:

- automatique (liste d'universités) ;
- diplômes obtenus dans des pays avec lesquels l'Équateur a des Accords Internationaux en la matière ;
- par le biais d'un comité inter-institutionnel ;
- à travers des processus d'homologation et validation.

[Lire les détails dans *Ecuador Inmediato*](#)